



*Flash Info national
Réservé aux adhérentes
Décembre 2010*



Etre une femme chirurgien dentiste en 2010

Si nous analysons concrètement la situation des femmes chirurgiens dentistes, nous constatons que dans les années 70, seulement 25% des praticiens exerçant en libéral étaient des femmes. Actuellement, le pourcentage est de 36. En 2009, 63% des nouvelles installations en libéral ont été faites par des consœurs.

Si les femmes chirurgiens dentistes représentent actuellement 36% et bientôt 40% voire 50% des professionnels, sont-elles suffisamment motivées pour défendre leurs acquis ? Ceux-ci, comme beaucoup d'autres en ces temps difficiles, risquent d'être remis en question. La faible représentation des femmes dans les conseils d'administration de la profession fait supposer qu'elles laissent leurs confrères prendre les décisions à leur place. Pour exemple, à la CARCD avant 2009, seulement 3 femmes (2 cotisantes et 1 retraitée) sur 25 administrateurs titulaires, depuis 2009 et l'arrivée des sages-femmes, 5 femmes sur 28 administrateurs.

Chères consœurs, il est grand temps de vous mobiliser, la profession a besoin de vous, de vos idées, de votre expérience particulière de femmes habituées à gérer plusieurs activités de front.

Etre une femme chirurgien dentiste en 2010, c'est aussi prendre en main son destin de professionnelle et pour cela, présentez vous aux futures élections, nos confrères sont prêts à vous accueillir.

Marie Louise Le Dréau-Lahais,
Trésorière de la CARCDSF
Membre cadre du SFCD

Article paru également dans le numéro 16 novembre 2010 de la CARCDSF Info



Les prochaines élections à la CARCDSF n'auront lieu qu'en 2012, **mais pour l'heure, une échéance importante arrive à grand pas, ce sont les élections URPS. Nous vous en avons déjà parlé dans nos derniers flash Info et dans notre revue de l'ADF de cette année.**

Les élections des URPS auront lieu le 16 décembre

Mobilisez vous, allez voter et **soutenez** les candidatures de nos consœurs SFCD qui se sont présentées :

- sur les listes de l'UJCD :
 - o **Muriel Foueytille, en Poitou Charentes**
 - o **Marie Chantal Bousignac Moles, en Midi Pyrénées**
 - o **Nathalie Delphin et Pascale Videau-Viguié en Aquitaine**
 - o **Catherine Flechel et Marianne Cordet-Dron, dans le Nord**
 - o **Catherine Larra, en PACA**
- sur la liste de la CNSD :
 - o **Béatrice Gadrey, en PACA**
 - o **Florence Lemercier, en Haute Normandie**



Le SFCD présente la candidature de 9 de ses membres aux élections URPS

Que sont les Unions Régionales des Professionnels (URPS) ?

La loi Hôpital, Patients, Santé, Territoire (HPST) réorganise tout le système de santé à un échelon régional, y compris la représentation des professionnels de santé libéraux. Désormais, chaque profession disposera d'une Union dans la région qui aura pour mission, selon le ministère de la Santé, de contribuer à l'organisation et à l'évolution de l'offre de santé au niveau régional et notamment à la préparation du projet régional de santé et à sa mise en œuvre.

Pourquoi le Syndicat des Femmes Chirugiens Dentistes présente des consœurs ?

N'étant pas assez nombreuses pour présenter des listes uniquement SFCD, nous avons choisi de travailler en complémentarité avec les autres structures professionnelles pour faire connaître et partager les idées des Femmes Chirugiens Dentistes au sein du système de santé.

Nous sommes une profession médicale attachée au libre exercice. Nous voulons faire prendre en compte l'importance et le coût du plateau technique exigé pour la qualité et la sécurité des soins de nos patients. Il est donc urgent de revaloriser tous les actes en chirurgie dentaire.

Comment cela a-t-il pu être possible pour un syndicat non représentatif ?

Tout simplement parce que le SFCD est un **SYNDICAT** qui existe depuis **1935** ! Nos confrères de l'UJCD et de la CNSD nous ont fait confiance en nous demandant de rejoindre plusieurs de leurs listes et en nous plaçant en position éligible.

Qu'est ce qu'une consœur en position éligible ?

La voie des femmes est importante à faire entendre :

↳ cela ne sera possible que si elles sont élues.



Votez alors pour des listes présentant des femmes dans les 4 premières positions.

Pétition Retraite, la mobilisation doit continuer

Personne d'autre que le Syndicat des Femmes Chirugiens Dentistes n'a dénoncé le projet sournois de la CARCDSF.

Les pétitions continuent à arriver : le grand succès rencontré sur notre stand au cours de congrès de l'ADF a renforcé notre détermination à poursuivre cette action : il n'est pas question que nous laissions certains « décideurs », pourtant confrères, affaiblir la condition des femmes chirurgiens dentistes qui représentent une force vive de notre profession ! Il faut continuer à nous battre pour défendre nos droits et seules des femmes pourront le faire. Il est grand temps de nous mobiliser et de mobiliser toutes les consœurs et les confrères autour de nous. Il faut continuer à faire signer la pétition, disponible sur notre Site Internet.

Plus le nombre de pétitions signées sera important, plus nous serons entendues et prises au sérieux.

Site Internet du SFCD : sfcd.fr

